



PROJET D'ETABLISSEMENT
MICRO CRECHE " MAMOUR'S "

12 rue du Belvédère 66210 Bolquère

Tél :

microcreche@pyrenees-catalanes.com

Gestionnaire :

Communauté de communes Pyrénées catalanes

Col de la Quillane

66210 La Llagonne

Tél : 04.68.04.49.86

SOMMAIRE

PREAMBULE

PROJET SOCIAL

- 1/-Présentation du territoire
- 2/-Présentation de la population
- 3/-L'existant et l'offre d'accueil
- 4/-L'analyse des besoins
- 5/-L'engagement écoresponsable

PROJET D'ACCUEIL ET PRESENTATION DE LA MICRO-CRECHE

- 1/-Descriptif général
- 2/-Les locaux
- 3/-L'équipe professionnelle
- 4/-L'analyse de la pratique
- 5/-L'accueil des stagiaires
- 6/-L'accueil d'enfant en situation de handicap
- 7/-Le référent santé et accueil inclusif
- 8/-La place des parents
- 9/-L'organisation d'une journée type

PROJET EDUCATIF

- 1/-Les valeurs éducatives
- 2/-Les engagements fondamentaux

PROJET PEDAGOGIQUE

- 1/-Les objectifs pédagogiques
- 2/-Les principes de la charte d'accueil du jeune enfant
- 3/-Les priorités pédagogiques
- 4/-Les domaines d'action de la démarche pédagogique

CONCLUSION

PREAMBULE

Le projet d'établissement de la micro-crèche « Mamour's» (nom qui sera peut-être modifié en concertation avec les familles et l'équipe dans un second temps) s'inscrit dans la politique d'accueil de la petite enfance du territoire.

La communauté de communes Pyrénées catalanes a souhaité reprendre la M.A.M (Maison d'assistantes maternelles) qui a décidé d'arrêter son activité à compter du 31 Janvier 2024, dans le cadre de sa compétence en matière d'accueil des jeunes enfants pour assurer la continuité du service et répondre aux besoins des familles.

De ce fait, la création d'une microcrèche vient ainsi compléter l'offre d'accueil Petite Enfance du territoire.

L'offre d'accueil collectif insuffisante sur le territoire et proposer des places d'accueil supplémentaires sur la commune de Bolquère.

Ce projet d'établissement est un document écrit caractéristique d'**un travail de réflexion**. Il révèle et explicite les valeurs éducatives portées par la micro-crèche et permet la mise en œuvre de la charte nationale de l'accueil du jeune enfant.

Le principe est de proposer une structure qui apporte une aide **aux parents** installés sur le territoire afin que ceux-ci puissent concilier leur vie professionnelle, sociale et familiale en étant à leur écoute et en prenant le temps d'évaluer avec eux leurs besoins.

De même que ce projet d'établissement est utilisé par **l'équipe** comme support de travail commun. Il s'agit d'un outil de travail pour la pratique quotidienne dans le domaine de la petite enfance. Il sert de base et donne du sens aux actions professionnelles. Ces écrits garantissent ainsi aux enfants de la micro-crèche, un accueil de qualité qui a pour objectif leur bien-être. Il vise à favoriser l'épanouissement psychomoteur, affectif et intellectuel de l'enfant.

Le projet d'établissement est consultable par tous (les familles, les professionnels et les différents partenaires) afin de prendre connaissance des orientations sur lesquelles les professionnels travaillent et accueillent les enfants.

Dans un premier temps, ce projet sera retravaillé et approfondi avec l'équipe au fur et à mesure. L'expérience professionnelle, les compétences ainsi que la remise en question individuelle et collective seront indispensables à la réécriture du projet. L'équipe le fera évoluer en fonction des évaluations qui en seront faites, notamment par le biais de l'observation des enfants ou par les analyses de pratiques mises en place sur l'année.

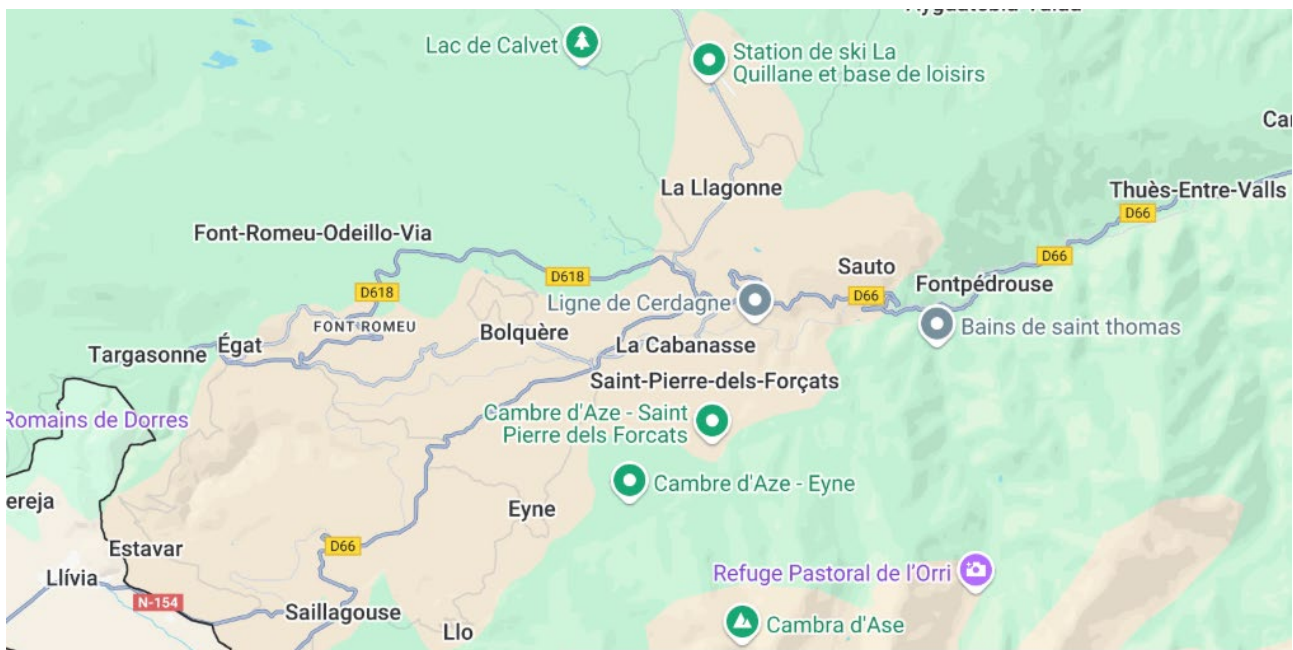
La directrice est garante de l'application de ce projet au sein de la structure.

PROJET SOCIAL

1/-Présentation du territoire

Son implantation :

La structure est implantée au 12 rue du Belvédère à Bolquère dans le département des Pyrénées orientales. C'est une commune rurale située entre 1478 m et 2099 m d'altitude qui compte 835 habitants en 2024 et 11000 habitants en période touristique. Elle fait partie de la région de Cerdagne et a intégré la communauté de communes Pyrénées catalanes en 2015. Ses habitants sont appelés les bolquérais(es).



Son environnement :

Bolquère est un territoire rurale et touristique avec la présence de nombreux espaces naturels. La collectivité est engagée pour préserver ce patrimoine pour cela elle veille à leur aménagement. Ces sites naturels qui participent à l'identité de la commune, sont des atouts pour favoriser les projets sur la biodiversité et la découverte de l'environnement.

Elle possède un patrimoine naturel remarquable : un site Natura 2000 (Capcir, Carlit, Campcardos) et 4 zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique et est également une station de ski alpin "Bolquère Pyrénées 2000".

La commune s'engage dans des démarches écologiques, notamment en matière de gestion des biodéchets. Des établissements locaux, tels que le Chalet du Ticou, participent à des programmes de collecte séparée des biodéchets, contribuant ainsi à une économie circulaire et durable.

La structure Mamour's bénéficie ainsi d'un environnement paisible et sécurisé, propice à l'épanouissement des enfants.

Les environs immédiats de la micro-crèche comprennent des zones résidentielles calmes, des espaces verts et des paysages montagnards, offrant de nombreuses possibilités de promenades et d'activités

de plein air adaptées aux jeunes enfants.

Son économie locale :

- **Tourisme** : Le tourisme est le pilier de l'économie locale, avec la station de ski Pyrénées 2000 attirant de nombreux visiteurs en hiver. Des initiatives récentes visent à développer une économie durable sur quatre saisons, afin de diversifier les activités touristiques et d'attirer des visiteurs tout au long de l'année.
- **Entreprises locales** : En 2021, la commune recensait 158 entreprises, dont 43 commerces et services aux particuliers et 25 entreprises créées reflétant un tissu économique composé majoritairement de petites structures.
 - 2 boulangeries
 - 1 boucherie
 - 8 restaurants
 - 7 artisans
 - 1 maison de santé accueillant 4 médecins et 1 ostéopathe
 - 1 médecin
 - 1 cabinet d'infirmières
 - 1 cabinet de kinésithérapie

2/-Présentation de la population

La commune compte 835 habitants en 2024 et 11000 habitants en période touristique.

3/-L'existant et l'offre d'accueil

Les différents modes de garde pour les enfants de moins 6 ans :

Aucune assistante maternelle agréée est présente sur la commune. La commune possède une garderie périscolaire et une cantine scolaire qui est gérée par le Syndicat intercommunal de Font-Romeu.

Deux accueils de loisirs sont présents sur le territoire gérés par la Communauté de communes Pyrénées catalanes.

- 1 à Matemale
- 1 à La Cabanasse

La scolarité : La collectivité dispose d'une école maternelle et d'une élémentaire avec ? enfants inscrits pour la rentrée 2024-2025: ? en maternelle et ? en primaire.

La vie associative : Les associations sont au nombre de ? sur la commune pouvant offrir des perspectives de partenariat.

La bibliothèque : pas de bibliothèque sur la commune. Il existe sur le territoire deux médiathèques intercommunales gérées par la Communauté de communes des Pyrénées catalanes :

- 1 à Font-Romeu
- 1 aux Angles

4/-L'analyse des besoins du territoire

Communauté de communes Pyrénées catalanes

La M.A.M "Mamour's", créée en 2018 par 3 assistant(e)s maternel(le)s et située dans un bâtiment communal de Bolquère, est reprise en gestion par la Communauté de communes Pyrénées catalanes au 1er Février 2025 et est transformée en micro-crèche dans le cadre de sa compétence en matière Petite Enfance.

Chiffres à mettre à jour selon des données plus récentes

Elle regroupe 19 communes dont Bolquère

Population permanente : 5990 habitants (2018)

Population DGF (permanents + 1 habitant par résidence secondaire) : 20750 habitants

65000 lits touristiques

3469 emplois (INSEE 2011).

5 stations de **ski alpin** sur 6 communes

2 stations de **ski de fond** et activités nordiques

Superficie : 35 000 hectares

Moyennes d'âges

- moins de 20 ans : 25% de la population
- 20 à 30 ans : 27%
- 40 à 59 ans : 30%
- 60 ans et + : 18%

Une population en légère baisse

Entre 2009 et 2014, le territoire a vu sa population diminuer chaque année : une baisse annuelle moyenne de - 0,3% de la population alors que dans le même temps, pour le département et la région, on observe un taux d'accroissement annuel moyen de 0,9%.

La légère baisse de la population s'explique par un solde naturel négatif qui n'est pas compensé par l'arrivée de nouveaux habitants.

Caractéristiques socioéconomiques

1. Taux d'enfants dont le ou les 2 parents travaillent : 52%
 - Bolquère : 73%
 - Font-Romeu : 68%
 - La Cabanasse : 29%
 - Les Angles : 27%
2. Pourcentage de mères actives : 70%
 - Bolquère : 80%
 - Font-Romeu : 79%
 - La Cabanasse : 62%
 - Les Angles : 50%

Le territoire offre une activité salariale principalement en lien avec les stations de montagne, de part sa situation géographique, son climat montagnard et ses conditions de vie. Les principaux pics d'activités sont l'hiver et l'été avec des emplois liés au tourisme, aux sports (ski alpin, de fond, raquettes, randonnée, etc.) et à la vie quotidienne, souvent saisonniers.

On retrouve également des emplois à l'année dans les métiers de la santé, les commerces, les services et l'éducation.

Le centre national d'entraînement commando 1er choc de Mont Louis permet également à de nombreuses familles de vivre sur le territoire et de bénéficier de places d'accueil pour leurs jeunes enfants dans les EAJE du territoire.

La communauté de communes s'engage à ouvrir ses pôles d'activités et soutenir activement la création d'entreprises, avec pour objectifs l'implantation de nouvelles familles, l'augmentation de l'activité économique locale et l'augmentation de la démographie.

Les offres de service d'accueil de jeunes enfants

Les différentes structures existantes sur le territoire :

- Capcir Garrotxes : EAJE du pôle enfance à Matemale
- Haute Cerdagne : EAJE Font Romeu
- Haut Conflent : EAJE La Farendole à la Cabanasse
- MAM "Mamour's" : 2 AM avec un agrément de 8 enfants (fermée le 31 Janvier 2025)
- 8 assistantes maternelles à domicile
- Une garderie municipale : "Les petits montagnards" exclusivement créée pour la saison d'hiver et pour les enfants de vacanciers à Font Romeu.

Au total : 3 EAJE offrent 63 places (à vérifier)

Une MAM "Les P'tits Mouflons" à Enveitg qui accueille 8 enfants.

La création de la micro-crèche a pour but de prolonger l'accueil des enfants de la MAM qui cesse son activité au 31 Janvier 2025 et de proposer des places d'accueil en régulier ou en occasionnel aux familles travaillant sur le territoire ou désirant faire garder leurs enfants.

La micro-crèche a pour mission de favoriser l'éveil de chaque enfant, dans un cadre bienveillant et sécurisant et dont la sécurité sera garantie par un encadrement professionnel (1 EJE directrice, 1 infirmière directrice adjointe, 1 CAP Petite Enfance et 1 aide-soignante en cours de formation CAP Petite Enfance). Elle souhaite s'inscrire et orienter son projet pédagogique dans une démarche éco-responsable, respectueuse de la richesse de l'environnement dans lequel la structure est implantée. Ces éléments seront développés dans le projet pédagogique et éducatif (ci-dessous).

En concomitance, la micro-crèche se doit d'être un lieu de mixité sociale, d'intégration pour l'enfant et sa famille dans le respect de chacun. La structure sera ouverte à toutes les familles de la commune et des 18 autres faisant partie de la Communauté de communes Pyrénées catalanes et d'autres hors secteur dans la limite des places disponibles.

L'offre d'accueil peut répondre à un vaste territoire.

La proximité avec l'école maternelle et primaire de Bolquère est un atout pour faciliter le quotidien des familles mais également pour la micro-crèche afin de créer un partenariat, des projets éducatifs communs avec la micro-crèche.

La préservation de l'environnement du territoire offre un cadre de vie aux familles appréciable, et donne un potentiel éducatif sur l'éveil à la nature.

5/-L'engagement écoresponsable

A travers les différentes infrastructures du territoire, la communauté de communes Pyrénées catalanes s'engage dans des projets visant à améliorer la qualité de vie de ses habitants. Pour cela, elle entreprend des démarches alliant bien être pour tous et respect de l'environnement. La création de la micro crèche s'inscrit donc dans cette volonté, en veillant à respecter une équité sociale et en proposant des projets d'éveil environnemental auprès des jeunes enfants et de leur famille.

L'équité sociale

Le projet d'établissement de la micro-crèche cible les objectifs suivant :

1. Contribuer à la cohésion sociale

La micro-crèche est ouverte à tous les enfants avec leurs différences, leurs particularités, leur handicap éventuel. Pour réussir dans cette mission, elle peut mettre en place un partenariat avec les acteurs du territoire et se rapprocher de la M.S.P de Font-Romeu-Odeillo-Via du Conseil Départemental des Pyrénées orientales.

Elle est également ouverte à toutes les familles du territoire quels que soient leurs revenus. Pour cela, la micro-crèche travaille en liaison avec des partenaires tels que les services sociaux situés à Font-Romeu.

La micro-crèche offre la possibilité de favoriser l'intégration des jeunes parents et des nouveaux arrivants. Ainsi, elle peut permettre aux familles de faire des connaissances et de créer du lien social entre les habitants du territoire.

2. Proposer un soutien à la parentalité

La micro-crèche assure une cohérence éducative entre professionnelles, autant qu'elle collabore avec les parents pour une continuité éducative des enfants. La place des parents au sein de la micro-crèche est donc primordiale. C'est un lieu de soutien et d'échanges, elle accompagne les parents dans leur rôle éducatif en menant des actions d'écoute, de dialogue, de conseil, d'orientation, d'information.

L'objectif étant de se retrouver autour d'un intérêt commun : le bien-être et l'épanouissement de chaque enfant.

L'équipe se doit d'être disponible pour accompagner les parents face aux difficultés qu'ils peuvent rencontrer au quotidien. En fonction des situations, les professionnelles pourront être amenées à orienter les parents vers des interlocuteurs plus spécifiques et des services adaptés.

3. Proposer des actions passerelles

Des actions passerelles ou des projets éducatifs pourraient être réfléchis et mis en place entre la micro-crèche et l'école maternelle de la commune visant l'intégration scolaire progressive des enfants de 2 ans et plus domiciliés sur Bolquère et une première approche de l'école pour les autres enfants âgés de 2 à 3 ans. Ces temps de partenariat doivent être le résultat d'échanges et de concertations dans le but de contribuer au bien-être de l'enfant et répondre aux attentes des familles.

4. Développer les partenariats

Pour contribuer à l'inclusion des familles et mieux connaître leurs besoins, la micro-crèche travaille en étroite collaboration avec différents partenaires institutionnels :

- la Protection Maternelle Infantile (PMI) du Conseil Départemental des Pyrénées Orientales. Elle assure l'agrément et le suivi du lieu d'accueil. Un contrôle régulier de la structure est effectué par le médecin de la PMI.
- la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) des P.O et la Mutualité Sociale Agricole (MSA). Elles garantissent un accompagnement financier à travers un contrat de Prestation de Service Unique (PSU).

La structure souhaiterait aussi créer du lien avec les différents acteurs du territoire telles que les médiathèques de Font-Romeu et des Angles et des associations qui peuvent proposer des projets adaptés à la petite enfance.

5. L'éducation environnementale :

L'équipe de la micro-crèche doit être soucieuse d'offrir un cadre sain et accueillant aux enfants. En parallèle, elle s'engagera à les sensibiliser au respect de l'environnement. Elle cherchera donc à mettre en place des actions pour préserver l'environnement et éveiller les enfants à la richesse de la nature par différentes actions qui seront travaillées en équipe comme par exemple:

- ✓ Utiliser des produits respectueux de l'environnement pour l'entretien des locaux
- ✓ Proposer des aliments de saison, biologique pour les collations
- ✓ Opérer le tri sélectif et compostage des restes alimentaires
- ✓ Favoriser des activités basées sur le recyclage et la récupération de matériaux
- ✓ Réfléchir à des activités d'éveil à la nature (ex : créer un potager en bacs)
- ✓ Encourager les promenades à l'extérieur
- ✓ Préconiser l'achat de jeux et jouets en matériaux durables et recyclés...

L'enfant se construit dans l'imitation, les professionnels sont donc des exemples dans leurs actes écoresponsables du quotidien.

- ✓ Utiliser des langes lavables pour le change des enfants et diminuer le nombre de lessive en conservant le linge sur la journée (sauf s'il est souillé)
- ✓ Acheter des sur-chaussures lavables et non jetables.
- ✓ Définir en équipe la température idéale dans les différents espaces de vie....

C'est en sensibilisant dès le plus jeune âge que les enfants adopteront les bons gestes et les bons réflexes très tôt. L'équipe professionnelle a conscience de son rôle éducatif sur les enfants d'aujourd'hui pour qu'ils deviennent demain des adultes respectueux de leur environnement.

Il apparaît donc essentiel de créer un lien entre le projet pédagogique et l'environnement dans lequel est implanté la micro-crèche.

PRESENTATION DE LA MICRO-CRECHE

1/-Descriptif général

Identification du gestionnaire de la structure

Communauté de communes Pyrénées catalanes
Col de la Quillane
66210 La Llagonne

Tél : 04.68.04.49.86

Représenté par Monsieur Pierre Bataille, Président

Historique de l'établissement

La commune de Bolquère détient un bâtiment situé au 12 rue du Belvédère, actuellement occupé par une MAM répondant aux normes de sécurité de la petite enfance. Celle-ci souhaitant cesser son activité au 31 Janvier 2025, la communauté de communes a décidé de reprendre la structure sous forme de micro-crèche dans le cadre de ses compétences Petite Enfance. Son ouverture paraît donc pertinente afin de proposer une continuité d'accueil pour les familles déjà accueillies et d'offrir de nouvelles places pour les autres familles du territoire.

Les prestations d'accueil

La micro-crèche offre un accueil collectif d'une capacité de **12 places**.

Les enfants pourront être accueillis à partir de l'âge **de 2 mois et demi (10 semaines)** et jusqu'à leur **4 ans** au plus tard.

La structure fonctionnera **du Lundi au Vendredi de 7h30 à 18h**.

L'objectif est de répondre aux besoins d'accueil des habitants de la communauté de communes en offrant une amplitude horaire de 10h30 correspondant aux besoins des familles travaillant sur le territoire.

Ce temps pourra être réévaluer en fonction des besoins des futures familles.

La structure sera fermée 2 semaines dans l'année sur d'autres périodes que celles des autres EAJE pour assurer la continuité d'accueil si les vacances des familles ne correspondent pas à nos fermetures. Elle sera également fermée les jours fériés suivant le calendrier de l'année en cours et parfois sur certains ponts.

Les familles pourront trouver ces informations qui sont susceptibles d'être modifiées chaque année, au moment de la signature du contrat et par affichage au sein de la structure.

La micro-crèche proposera un accueil régulier et/ou un accueil occasionnel

L'accueil régulier se définit par une fréquentation régulière de l'enfant, prévue à l'avance et anticipée par sa famille. Un contrat d'accueil personnalisé est établi avec la famille afin d'évaluer les besoins d'accueil de l'enfant et de définir la participation mensuelle.

L'accueil occasionnel permet de répondre à un besoin ponctuel, une activité particulière, ou pour les

familles qui souhaitent ajouter des temps de présence non prévus au contrat. Cet accueil est possible dans la limite des places disponibles.

La structure offrira également la possibilité d'une place d'accueil d'urgence, selon ses possibilités, pour répondre à une situation imprévisible et exceptionnelle qui occasionne une impossibilité temporaire de garder ou faire garder son enfant (hospitalisation, maladie des parents ou de la personne gardant habituellement l'enfant, événements familiaux exceptionnels...).

La micro-crèche s'adressera en priorité :

- aux enfants domiciliés sur les 19 communes de la Communauté de communes Pyrénées catalanes,
- aux enfants dont l'un des deux parents travaille
- aux familles engagées dans un parcours d'insertion sociale ou professionnelle bénéficiant de minimas sociaux, pour leur permettre d'accéder à un emploi ou de le créer, ou de participer aux actions d'accompagnement professionnel qui leur sont proposées.
- Si la capacité d'accueil de la structure le permet, les enfants domiciliés en dehors de la commune pourront être admis.

2/-Les locaux

La micro-crèche se situe dans un bâtiment de plein pied, des places de parking existent devant la structure et sont réservées aux familles et non aux résidents ou aux touristes (à faire respecter).

La surface totale habitable est de 128 m² auquel on ajoute une terrasse close et sécurisée avec une barrière (à refabriquer) avec des jeux extérieurs aux normes.

La structure comprend (cf. plan ci-joint) :

- Une zone d'accueil équipé de :
 - un fauteuil pour permettre aux parents de s'asseoir voir un fauteuil d'allaitement pour les mamans qui souhaitent allaiter
 - un plan de change pour déshabiller et déchausser les enfants
 - casiers individuels destinés aux effets personnels des enfants, de porte manteaux et d'un banc pour que l'enfant puisse se déchausser en toute autonomie.
- Une salle de personnel avec des porte-manteaux, une table, chaises, un réfrigérateur et un toilette adulte
- Une cuisine équipée avec un espace biberonnerie, un espace pour les repas des enfants, un réfrigérateur et un lave-vaisselle
- Avec un espace de stockage du matériel, des produits d'entretien, une machine à laver et un sèche-linge pour l'entretien des serviettes, des gants, des draps etc.
- Une grande salle de vie où l'on retrouve :
 - des zones pour favoriser les activités avec tables et chaises et les jeux libres des enfants coin dinette, garage, poupées, ferme etc.
 - un espace cocooning pour les bébés ouvert sur la salle avec des tapis, des nids

- Un espace change qui permet un visuel sur les autres enfants, celui-ci est équipé de :
 - un plan de deux changes
 - une baignoire

A envisager

- deux toilettes enfant séparés par des cloisonnettes respectant l'intimité et un lave-main à hauteur d'enfant.
- Un bureau administratif pour la gestion de la structure, l'accueil des parents
- Deux dortoirs sans fenêtre et avec présence d'une VMC :
 - 1 pour les enfants plus grands avec des couchettes et des draps kangourou
 - 1 pour les bébés avec des lits cocon adaptés et des gigoteuses

Les dortoirs sont séparés d'une cloison en bois coulissante avec des hublots : 1 à hauteur d'enfants et 1 autre à hauteur d'adultes

Le dortoir des grands pourra être utilisé en salle d'activités ou en salle snozelen car les lits des grands peuvent être déplacés facilement (lits barquettes empilables et sur roulettes).

Tous les espaces seront réfléchis en équipe et aménagés en fonction du projet pédagogique.

3/-L'équipe professionnelle

L'équipe professionnelle de la micro-crèche assure une présence continue sur la structure.

Le planning est mis en place par la directrice en collaboration avec son adjointe

Les effectifs sont fixés en fonction du nombre d'enfants accueillis dans le respect des normes : un professionnel pour 5 enfants qui ne marchent pas et un professionnel pour 8 enfants qui marchent.

L'équipe est composée des agents suivants :

- Une directrice, éducatrice de jeunes enfants,
 - Elle est chargée de mettre en application la politique d'accueil Petite Enfance définie par la communauté de communes Pyrénées catalanes
 - Elle a la responsabilité d'appliquer le projet d'établissement et le règlement de fonctionnement tout en le faisant respecter à l'équipe et aux familles des enfants.
 - Elle encadre et anime l'équipe professionnelle. Elle veille à son dynamisme et à sa cohésion.
 - Elle veille à la qualité d'accueil des enfants et participe au bon déroulement des temps d'accueil, d'activités, de repas, de sieste en assurant à tous la sécurité matérielle et affective indispensable à leur développement et leur équilibre.
 - Elle consacre une partie de son temps de travail hebdomadaire à l'accueil des familles et aux tâches administratives.
 - Sa mission principale consiste à favoriser le développement et l'épanouissement des enfants

- Une directrice adjointe, infirmière
 - Assister la directrice dans la gestion administrative (suivi des dossiers enfants, des présences, des factures) ou sanitaire de la micro-crèche, et diriger la structure par délégation en son absence.
 - Accompagner, soutenir et orienter les familles
 - Participer à l'encadrement et la formation des équipes incluant les stagiaires
 - Contribuer à l'élaboration des projets éducatifs et pédagogiques
 - Participer à la prise en charge de l'enfant sur son temps d'accueil, son éveil, son sommeil et garantir les soins
 - Développer la promotion de la santé des enfants (respect des règles d'hygiène et de sécurité et application des protocoles).

- Deux accompagnants éducatif petite enfance 1 titulaire du CAP Petite enfance et 1 en cours de formation
 - accueillir les enfants et leurs parents dans la bienveillance, l'écoute et le respect de chacun
 - organiser et animer des activités d'éveil favorables au développement de l'enfant
 - être dans l'observation de l'enfant
 - garantir le soin de chaque enfant (change, hygiène corporelle, etc.) et favoriser son autonomie (acquisition de la propreté, tenir son biberon, la cuillère, s'habiller seul etc.)
 - aider à la préparation des repas
 - accompagner le rythme de chaque enfant (temps de repos, d'activités en fonction de son âge et de ses acquisitions)
 - veiller à la sécurité de chaque enfant individuellement et dans le groupe
 - participer à la réflexion et à la mise en œuvre du projet d'établissement avec ses collègues
 - retranscrire la journée de l'enfant aux parents (repas, change, sieste mais aussi activités, comportement global de l'enfant, acquisitions etc.)
 - mise en place de la salle à l'accueil, jeux libres et rangement au départ des enfants.
 - participer à l'entretien des locaux

Des réunions d'équipe seront organisées une fois par mois. Elles permettent un suivi régulier des enfants, des échanges et un travail de réflexion sur les pratiques de chacun : l'objectif principal étant la cohésion, des valeurs communes et la bonne entente des personnes constituant l'équipe.

4/-L'analyse de la pratique

L'analyse de la pratique engage l'équipe dans un travail de réflexion à partir de la présentation par les professionnelles d'une ou des situations qui les mettent en difficulté ou les questionnent. Ces analyses jouent un rôle de prévention par l'échange que l'animateur propose à l'équipe.

C'est aussi un espace de dialogue important qui permet à l'équipe d'évoluer ensemble dans une dynamique commune et de créer des liens professionnels cohérents.

L'animateur (psychologue) est là pour guider la réflexion, en incitant l'équipe à penser à partir du questionnement que soulève l'exercice de ses tâches quotidiennes. L'animateur de la séance doit être compétent en la matière, extérieur à l'équipe d'encadrement des enfants et sans lien de hiérarchie.

Fréquence : 4 séances par an ce qui correspond à 1 séance par trimestre

Elles sont organisées en collaboration avec l'Association Cheminfaisant

5/-L'accueil d'enfant en situation de handicap ou atteint d'une maladie chronique

Le décret n°2010-613 du 7 juin 2010 relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans a modifié l'article R2324-17 Code de la Santé publique :

“Les établissements et les services d'accueil non permanent d'enfants veillent à la santé, à la sécurité, au bien-être et au développement des enfants qui leur sont confiés. Dans le respect de l'autorité parentale, ils contribuent à leur éducation. Ils concourent à l'intégration des enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique qu'ils accueillent. Ils apportent leur aide aux parents pour favoriser la conciliation de leur vie professionnelle et de leur vie familiale. »

L'accueil d'un enfant en situation de handicap au sein de la micro-crèche sera pensé, réfléchi et travaillé en équipe et écrit dans le projet afin de mettre en place un accueil respectueux, adapté avec le matériel nécessaire pour son évolution, son éveil, sa place auprès des autres enfants.

6/-Le référent santé et accueil inclusif

Les missions du Référent santé seront rédigées dans le projet d'établissement dès lors qu'il sera nommé. Dans les autres EAJE de la Communauté de communes, un médecin intervient pour l'admission des enfants et leur suivi au sein de la structure. **Le nom du médecin sera indiqué dès sa nomination.**

Dans un premier temps, les protocoles au niveau santé et hygiène de la micro-crèche seront travaillés par la directrice adjointe, infirmière et visés par la directrice en étroite collaboration avec la PMI.

7/-La place des parents

Lors de l'inscription, il est prévu un temps avec la directrice pendant lequel les parents peuvent échanger sur leur enfant, le fonctionnement de la structure, évoquer leurs besoins, leurs difficultés, leur crainte de se séparer de leur enfant...

Quotidiennement, les professionnels sont à leur disposition pour les informer sur la journée de leur enfant, et leur proposer une écoute quant aux différentes questions sur son développement.

Lors de l'accueil et du départ de l'enfant, les parents sont invités à rentrer dans la salle de vie des enfants en mettant des surchaussures et de prendre le temps de se séparer de leur enfant et de transmettre les informations nécessaires de leur enfant aux professionnelles pour que son rythme sur la journée soit respecté (temps de sommeil, repas etc.).

Des moyens de communication seront développés pour sensibiliser les parents à ce que vivent leurs enfants au sein de la structure et ils sont invités à participer à la vie de la micro-crèche (panneaux photos, organisation de goûters pour les temps forts de l'année, participation à des activités ou des sorties extérieures, des réunions de sensibilisation sur des thématiques précises ex: le sommeil...).

Le parent sera toujours placé comme premier éducateur de son enfant. C'est lui qui prend les décisions qui lui semblent être les plus adaptées aux besoins de son enfant. L'équipe se doit donc de respecter ses choix et ses demandes, s'ils ne vont pas à l'encontre du projet pédagogique et de la vie en collectivité.

Les professionnelles peuvent s'appuyer sur les remarques et observations que les parents peuvent émettre sur la qualité d'accueil, pour travailler le projet pédagogique.

8/-L'organisation d'une journée type

Différents moments se succèdent et rythment la journée de vos enfants. Ce rythme, toujours le même, permet aux enfants d'avoir des repères et de se sentir en sécurité. Toutefois, chaque enfant a son rythme propre et l'équipe éducative s'attachera à le respecter. La journée d'un enfant à la micro-crèche s'articulera de la manière suivante :

Cette organisation est une ébauche et sera repensée en équipe en fonction des enfants accueillis

Horaires	Activités
7h30/9h	Accueil échelonné des enfants. Temps de transmissions avec les familles Mise en place de jeux libres
9h/9h30	Collation à base de fruits pour les moyens et grands Temps de sieste pour les enfants qui dorment le matin échelonné selon leur rythme
9h30/10h	Temps de comptines, chansons (rituel)
10h/11h	Activités motrices, sensorielles, manuelles etc.
11h15/11h30	Temps calme, livres, relaxation, changes
11h30/12h30	Repas individuel et collectif
12h30/13h	Préparation à la sieste (déshabillage, changes, passage aux toilettes etc.)
13h/15h30	Rituels d'endormissement, Sieste avec réveil échelonné
14h30/15h30	Réveils échelonnés Jeux libres
15h30/16h15	Goûter
16h15/18h	Jeux libres, activités et départs échelonnés, transmissions aux familles

PROJET EDUCATIF

Le projet éducatif est un outil de référence sur lequel s'appuie l'équipe pour définir ensemble les aspirations qu'elle souhaite garantir dans le cadre de l'accueil de l'enfant et à sa famille. Le projet éducatif permet à l'équipe d'harmoniser sa pratique et établir une cohérence dans le fonctionnement de la structure par l'apport des compétences et des expériences de chacun. Ce projet met en évidence les valeurs éducatives et fixe les orientations fondamentales de sa pratique.

1/-Les valeurs éducatives

Les valeurs éducatives vont donner du sens à l'ensemble de ses actions et promouvoir une pratique bienveillante auprès des enfants et de leurs familles.

Les valeurs communes telles que :

- le respect,
- une démarche écoresponsable
- le plaisir,
- le partage,
- l'épanouissement,
- le bien-être,
- le soin
- l'éveil
- Le vivre ensemble
- L'autonomie
- la communication
- et la coéducation .

Toutes ces valeurs seront à réfléchir en équipe pour les mettre en lumière sur le terrain par des actions concrètes.

2/-Les engagements fondamentaux

Le projet éducatif doit s'articuler en respectant les engagements suivants :

- Reconnaître l'enfant comme un individu à part entière
- Veiller à un accueil bienveillant de l'enfant et de sa famille.
- Offrir un environnement sain et sécurisant propice aux apprentissages.
- Garantir à chacun des soins individualisés.
- Encourager la découverte, l'imagination, le plaisir, l'éveil et notamment à la nature
- Valoriser et soutenir le rôle et les compétences des parents, leur offrir une place au sein de la structure
- Assurer une cohésion professionnelle.
- Favoriser l'intégration des enfants différents.
- Ne pas faire de différence entre les filles et les garçons

La liste des valeurs et objectifs de ce projet vont évoluer en fonction des savoir-être et des savoir-faire des professionnelles et de leurs compétences.

Ils seront amenés à évoluer, et l'équipe redéfinira ces valeurs dans la remise en question de sa pratique professionnelle au fur et à mesure de ses échanges, notamment lors des réunions d'analyse des pratiques.

PROJET PEDAGOGIQUE

Le projet pédagogique est le guide de l'équipe au quotidien, mais aussi un support d'échange avec les familles. Il permet d'expliquer par quelles actions concrètes les professionnels vont répondre aux besoins de l'enfant et aux engagements du projet éducatif. Le projet pédagogique garantit aux familles et à leurs enfants, un accueil de qualité avec comme objectif premier, le bien être de ces derniers. Les professionnels veillent au quotidien des toutpetits en leur permettant de s'épanouir et de grandir dans un cercle bienveillant où l'épanouissement et l'éveil sont nos priorités.

1/-Les objectifs pédagogiques

L'équipe s'engage à assurer une prise en charge de chaque enfant en tant qu'individu à part entière, avec son histoire, sa vie de famille, sa culture, tout en respectant son rythme, ses besoins, ses compétences, ses possibilités, ses rituels, mais aussi son propre caractère, son tempérament, son degré de compréhension et d'acquisition.

La capacité d'accueil en micro-crèche contribue à favoriser un accueil personnalisé et une approche adaptée aux besoins de chaque enfant. Elle permet tant les activités individuelles que les moments en petits groupes. En effet, elle offre la possibilité à chaque enfant de s'initier à la vie en collectivité, de se sociabiliser.

Ainsi les objectifs pédagogiques principaux sont :

- Assurer à l'enfant une sécurité affective et physique
- Assurer un cadre éducatif sécurisant
- Respecter les rythmes et les repères de l'enfant
- Favoriser l'éveil, l'autonomie de chaque enfant et le vivre ensemble
- Stimuler l'enfant dans sa curiosité et sa créativité
- Assurer une socialisation en douceur
- Soutenir l'enfant dans ses émotions et ses désirs
- Apporter une continuité entre la vie de famille et la vie dans la collectivité
- Créer une relation de confiance avec la famille

Tous ces points seront travaillés en équipe et mise en oeuvre concrètement sur le terrain sous forme d'activités, de projets, de réunions parents-intervenants extérieurs sur des thématiques particulières ou activités parents-enfants, sur des manifestations Noël, sorties et fêtes de fin d'année, partenariat avec les acteurs de la commune et du territoire (ex : école maternelle, médiathèque, éveil musical, etc.).

2/-Les principes de la charte nationale pour l'accueil du jeune enfant

Pour atteindre ces objectifs, l'équipe s'appuie sur la charte nationale du jeune enfant avec ses « dix grands principes pour grandir en toute confiance » :

- ▶ Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.
- ▶ J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.
- ▶ Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli.e quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine

et mon port d'attache.

► Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.

► Le contact réel avec **la nature** est essentiel à mon développement.

► Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnel.le.s qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.

► J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.

► Pour que je sois bien traité.e, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues comme avec d'autres intervenants.

► J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.

3/-Les priorités pédagogiques

Dans sa vision éducative, les professionnels se reposent sur des priorités pédagogiques en vue de guider son comportement et ses actions dans l'accompagnement du jeune enfant et sa famille.

L'aménagement de l'espace

Le lieu de vie de la micro-crèche doit être conçu pour s'adapter aux besoins de chaque enfant.

Par son intermédiaire, les professionnels créent un milieu favorisant le développement et le bien-être de l'enfant.

Les enfants doivent se sentir en sécurité, tant par l'atmosphère du lieu que par la posture de l'adulte, pour pouvoir s'autoriser à jouer et à entrer en relation avec les autres.

L'équipe va réfléchir comment délimiter des espaces de jeu dans le lieu de vie partagé., même si notre priorité est le vivre ensemble.

Ils sont déterminés pour que l'enfant puisse se livrer au jeu, à l'exploration librement. L'aménagement de l'espace offre au jeune enfant la possibilité de faire à son rythme et dans une certaine sécurité affective grâce à des repères spatiaux.

Cela signifie que l'aménagement de l'espace reste toujours le même afin que l'enfant sache toujours où trouver ce dont il a besoin.

L'aménagement de l'espace reste continuellement un sujet d'observation, de réflexion et d'amélioration de toute l'équipe.

L'observation

Elle donne la possibilité aux professionnels de repérer et répondre aux besoins des enfants. Elle aide à apporter un cadre et des activités adaptées, ce qui favorise le développement et l'éveil de l'enfant et ses apprentissages.

L'observation nourrit les actions pédagogiques au quotidien.

De par sa formation professionnelle, l'adulte est capable d'interagir avec les enfants tout en adoptant une position d'observateur. Il peut ainsi réajuster sa pratique éducative en fonction du développement psychique et moteur de l'enfant, à travers les comportements et les émotions que ce dernier manifeste.

La motricité libre

Elle consiste à laisser libre cours à tous les mouvements spontanés de l'enfant sans les lui enseigner.

L'activité motrice naît de l'enfant lui-même. L'important est de respecter son rythme, de ne pas le placer dans une position qu'il n'a pas encore acquise. L'enfant découvrira lui-même les différentes postures, à partir de ses intérêts, de son désir d'expérimenter un nouveau mouvement et surtout lorsqu'il s'en sent capable.

Par conséquent il apprend seul à se retourner, à ramper, se tenir debout, marcher, toucher, saisir un objet, même si les professionnelles l'invitent par le jeu à expérimenter d'autres positions... Il reste malgré tout acteur de la progression de son développement.

L'individualisation

L'individualité, c'est appréhender chaque enfant comme une personne à part entière. S'adapter, reconnaître ses attentes et lui permettre de les exprimer à sa façon tout en l'accompagnant de manière positive. L'adulte nomme l'enfant par son prénom va lui donner et l'identifie par rapport aux autres enfants. Il lui donne ainsi une place et une identité propre.

Les professionnels ne donnent pas de diminutifs, de surnoms ou de petits noms affectueux qui est un privilège des parents.

Le vivre ensemble

Cette notion de vivre ensemble est importante en micro-crèche car les enfants accueillis toute la journée passent une grande partie de leur temps à vivre à côté d'enfants du même âge ou d'âge différent, d'évoluer, de jouer ensemble, de partager des temps de repas, de sieste, d'activités de groupe.

Tous ces moments sont à penser en équipe pour que chaque enfant soit accueilli individuellement mais également qu'il trouve sa place dans le groupe.

C'est un aspect important du développement du jeune enfant car elle conditionne son intégration future en tant qu'adulte dans la société. Il s'agit pour l'enfant d'acquérir la capacité à vivre avec les autres et à entrer en relation tout en respectant les règles du groupe.

C'est un processus, un cheminement qui demande du temps dans un accompagnement du quotidien et surtout, grâce à un environnement sécurisant et bienveillant.

La verbalisation

La verbalisation c'est mettre des mots simples sur des actes, des émotions pour rassurer l'enfant. La verbalisation permet à l'enfant de comprendre les différentes étapes du quotidien. Ces échanges verbaux avec les adultes ont un côté rassurant. C'est une façon d'aider les enfants à mieux appréhender leur environnement.

L'enfant prend peu à peu conscience qu'il est une personne à part entière, qu'il est considéré dans son individualité.

La verbalisation des étapes du quotidien favorise la construction de repères chez l'enfant en bas-âge. En effet, il prend conscience de la régularité de certaines étapes (couché, change, repas, activité...). Enfin c'est un moyen de stimuler sa participation et de favoriser son expression voire l'apprentissage du langage.

La communication bienveillante

Il s'agit d'une communication positive qui doit être la plus claire possible, et surtout consciente de l'impact qu'elle aura sur la personne à qui cette communication est destinée par des mots simples.

Elle a pour objectif de faciliter l'organisation du quotidien. Mais aussi, elle est adaptée, au niveau de développement de l'enfant, et respectueuse de ses capacités. Avoir une base de sécurité solide, être accompagné par des mots choisis, encouragé dans ses expériences, va permettre à l'enfant de développer ses capacités, sa confiance en lui, et plus largement son estime de lui, et aussi développer son apprentissage de la relation avec les autres.

Cette relation est possible grâce à une attitude bienveillante, une écoute et une présence disponible des professionnelles.

L'autonomie

L'autonomie permet à un enfant de se débrouiller au quotidien, de devenir de plus en plus indépendant et de pouvoir prendre ses propres décisions.

Pour y parvenir, l'enfant a besoin d'adultes bienveillants qui l'accompagnent dans cette quête. L'autonomie se développe petit à petit dans plusieurs sphères de la vie. Elle touche les habiletés physiques, la pensée, l'acquisition de connaissances, l'interaction avec les autres et la gestion des émotions.

La continuité des soins

La continuité des soins se traduit par la prise en charge d'un enfant tout au long de la journée. Il ne s'agit pas d'établir une référence enfant/professionnel sur l'année, mais d'instaurer une continuité du suivi quotidien qui pose des repères pour l'enfant.

Le professionnel essaie, dans la mesure du possible, de changer, coucher, lever et nourrir les mêmes enfants sur une journée. Sauf le cas particulier de l'adaptation, où la continuité de soins sera assurée par le même professionnel durant toute la période

La socialisation La socialisation est un aspect important du développement du jeune enfant car elle conditionne son intégration future en tant qu'adulte dans la société. Il s'agit pour l'enfant d'acquérir la capacité à vivre avec les autres et à entrer en relation tout en respectant les règles du groupe.

La socialisation est un processus, un cheminement qui demande du temps dans un accompagnement du quotidien et surtout, grâce à un environnement sécurisant et bienveillant.

4/-Les domaines d'action de la démarche pédagogique

Pour instaurer une relation de confiance et une sécurité affective suffisante, l'enfant a besoin de repères spatio-temporels et du même accompagnement, quel que soit la personne qui l'encadre. Par conséquent, le travail des professionnels s'articule sur cinq domaines qui rythment la journée de l'enfant : l'accueil, les soins d'hygiène, le repas, le sommeil et l'éveil.

A- L'accueil La première rencontre

Il s'agit d'un temps d'échange avec la directrice ou l'adjointe, celle-ci prend le temps nécessaire pour expliquer le fonctionnement de la structure mais aussi les valeurs portées par l'équipe au travers de différents projets.

C'est également un temps primordial et capital pour répondre aux questionnements et aux inquiétudes de la famille.

Lors de cette rencontre, il est défini ensemble la « **période d'adaptation** » de l'enfant. Une visite des locaux est faite afin de permettre à la famille de s'approprier les lieux pour la première fois et de se sentir accueilli au sein de la structure.

L'adaptation

Lors des premières heures d'adaptation où le ou les parents sont présents, la personne dite référente complète le livret d'accueil où seront notés les habitudes de vie de l'enfant (sommeil, alimentation, développement psychomoteur, éveil, présence de doudou et de tétine etc.), pour ainsi respecter son rythme et ses habitudes de vie proches de celles de la maison.

L'adaptation est un moment privilégié d'échange entre la famille, l'enfant et la professionnelle. Celle-ci explique à la famille le fonctionnement de la structure ainsi que le déroulement d'une journée à la micro-crèche que vivra son enfant par la suite. Les parents peuvent sur ce temps questionner l'équipe sur leurs inquiétudes ou autres. Ainsi, jour après jour l'équipe fait connaissance avec l'histoire de la famille et les habitudes de vie de l'enfant.

L'enfant est accueilli avec son parent sur des temps préalablement définis. L'accueil se fait sur des temps très courts et avec le parent au départ, pour arriver très progressivement à une journée complète seul pour l'enfant.

L'adaptation s'organise en moyenne sur une semaine afin de permettre aux enfants de se familiariser avec la structure petite à petit. Les temps de séparation deviennent de plus en plus prolongés afin d'y intégrer un repas puis une sieste. Ces différents schémas peuvent être modulés en fonction de chaque enfant.

Pour son bien-être, l'équipe peut demander à l'enfant qui n'en n'a pas d'amener un doudou dit « objet transitionnel » afin d'assurer sa sécurité affective si les séparations sont difficiles. Le doudou lui permet de faire le lien entre la maison et la micro-crèche et rassure l'enfant. Cependant il n'est pas obligatoire : certains enfants n'en éprouvent pas le besoin, il n'est pas imposé à l'enfant.

L'accueil des enfants et de leurs familles au quotidien

Les arrivées et les départs sont des moments de dialogue privilégiés entre les parents et l'équipe. La qualité des relations entre les parents et le personnel est essentielle, afin de connaître le contexte familial de l'enfant et de s'adapter à ses besoins spécifiques.

Et inversement retranscrire le plus précisément possible aux familles, la journée de leur enfant à la micro-crèche.

A l'arrivée de l'enfant, le parent le déshabille (manteau, chaussures, chaussettes) et dépose ses affaires dans son casier (personnalisé par son symbole et son prénom) dans l'espace d'accueil. Puis **le parent muni de surchaussures est invité à accompagner l'enfant dans la salle de vie** afin de faciliter son arrivée dans le groupe. La manière dont se passe la séparation retentit souvent sur le déroulement de la journée. Par conséquent, les enfants sont accueillis dans une

ambiance calme et sereine. Un membre de l'équipe se rend disponible pour chaque arrivée, et pour faciliter au mieux le moment de la séparation. Avec une écoute attentive, il recueille les informations nécessaires aux professionnelles pour favoriser la continuité de soin et le respect du rythme individuel. Les renseignements les plus importants sont notés sur un support de transmissions à disposition de l'équipe. Ce support sera pensé en équipe pour qu'il soit utile et rapide à remplir et ne sera consulté que par celle-ci.

Tout au long de la journée, l'équipe note les informations qui seront transmises aux parents : heures de sommeil, repas et si besoin les informations à propos de la santé de l'enfant. Ils s'attardent aussi à écrire les moments forts, les anecdotes vécues à la micro-crèche par l'enfant, les retours d'observations sur ses activités et ses découvertes.

A son retour le parent muni de surchaussures entre dans la salle de vie pour retrouver son enfant. Après avoir laissé le temps nécessaire aux retrouvailles, la professionnelle transmet avec discrétion au parent ce que son enfant a vécu dans sa journée. L'équipe est soucieuse de porter un regard bienveillant et attentif afin de personnaliser chaque transmission. Puis tout comme à l'arrivée, le parent prépare son enfant pour son départ de la micro-crèche en l'habillant et le chaussant dans l'espace d'accueil.

Les temps de transmissions font partie intégrante de la journée de l'enfant. L'équipe encourage donc les parents à prendre le temps afin de créer les bonnes conditions d'accueil, et que chacun vive le plus sereinement possible la séparation.

B/ Les soins d'hygiène Le change

Les soins d'hygiène sont prodigués autant de fois que nécessaire, ils sont indispensables au confort de l'enfant. Le change est un moment d'échanges et de relations privilégiés entre l'adulte et l'enfant. Il doit être réalisé chaleureusement et dans le respect de l'intimité de l'enfant. L'adulte doit se rendre totalement disponible, lui parler et le regarder tout en verbalisant ses gestes, le faire participer. Le moment du change est également l'occasion pour la professionnelle de porter un regard attentif à l'état de santé de chaque enfant.

En cas de douleur, fièvre, érythème fessier, éruption cutanée et/ou autre symptôme, l'équipe prend en charge l'enfant selon le protocole établi dans la structure. **Voir protocoles à rédiger avec l'infirmière et le médecin**

Pour les plus grands, un petit escalier sera mis à disposition des enfants qui souhaitent accéder au plan de change de façon autonome. L'enfant doit être en capacité motrice pour l'utiliser en toute sécurité. Afin de développer leur autonomie, la professionnelle favorise ensuite la collaboration de l'enfant pour lui mettre une nouvelle couche en levant les fesses pour glisser la couche et plus tard être changé debout plutôt que sur le plan de change. Cette position et sa participation permettent à l'enfant de porter sur lui un autre regard qui le fait grandir et qui l'amènera progressivement vers plus d'autonomie.

En collectivité, l'autonomie à l'habillage ou au déshabillage se fait aussi en imitant les copains, l'équipe accompagne verbalement ce moment en encourageant les enfants. Ce temps de déshabillage pourra être réalisé par l'enfant dans le dortoir en enlevant ses habits lorsqu'il sera sur son lit.

L'acquisition de la propreté

L'enfant est accompagné par l'équipe vers l'acquisition de la propreté en collaboration avec les familles en continuant ce qui a été proposé à la maison : il est important que chaque enfant se sente à l'aise avec le pot et les toilettes à la maison avant de pouvoir devenir autonome au sein du groupe.

L'acquisition de la propreté est une étape du développement de l'enfant que l'on ne peut forcer. Il est difficile de donner un âge précis car c'est un apprentissage très complexe qui demande à l'enfant un niveau de maturité suffisant dans 3 domaines :

✓ maturité neuromusculaire : les muscles sphinctériens doivent être assez forts et sous contrôle volontaire, le système nerveux suffisamment développé et coordonné. Pour repère, l'enfant a acquis une marche très équilibrée, et, il est capable de monter debout et seul un escalier en alternant les pieds.

✓ maturité intellectuelle : l'enfant doit être en capacité de comprendre ce qu'on lui demande. Son niveau de langage doit pouvoir lui permettre de « demander » lorsque l'envie se fera sentir.

✓ maturité affective : l'enfant ressentira l'envie de quitter ses couches et crapahuter en culotte (plus confort), s'il est encouragé et félicité de ses succès. Un enfant qui se développe bien trouve rapidement en lui cette motivation pour peu que l'on ait attendu le moment où il y était prêt.

Respecter l'enfant, c'est aussi lui laisser le temps d'exprimer sa capacité à être propre et accepter qu'il ait son rythme à lui. Si l'adulte reste confiant et rassurant, alors l'étape de la propreté est vite franchie. Les professionnelles ne forceront pas un enfant qu'ils ne sentent pas prêt.

Une salle avec deux toilettes pour enfants avec un lavabo à leur hauteur se situe à côté de l'accueil et est accessible par la salle de vie.

La proposition des toilettes ou du pot sera faite à l'enfant au moment des temps de change ou à sa demande. L'équipe respecte le choix et l'envie de l'enfant au moment du change, chacun peut être changé sur le tapis de change, debout ou utiliser le pot ou les toilettes.

Le lavage des mains

Le lavage des mains fait partie des soins d'hygiène à apprendre aux enfants. Plus l'enfant sera familiarisé tôt au lavage des mains, plus cela deviendra facilement un réflexe quotidien. Le lavage des mains des enfants est instauré dans une routine quotidienne comme un soin nécessaire, sérieux et ludique. Il devient aussi un repère dans les différents moments clés qui ponctuent la journée. L'apprentissage du lavage de mains se pratique, dès que le développement moteur de l'enfant le permet.

Pour les plus petits, il se pratique à l'eau et au savon par un professionnel à l'aide de gants propres.

B- La collation et le repas

Pour permettre à l'enfant de se repérer dans le temps et dans l'espace, l'équipe instaure un temps de rituel avant chaque collation et déjeuner. La régularité de ce « temps calme » et la répétition de celui-ci quotidiennement crée un repère stable qui permet de sécuriser chacun sur ce qui va se passer en suite.

Le moment de la collation et du repas un moment important car au-delà du besoin physiologique, et quel que soit l'âge de l'enfant, il doit être considéré comme un moment de plaisir, d'échange, de découverte et de bien-être.

Un temps de collation (fruits livrés par la Com com) sera proposé aux enfants qui mangent des morceaux et il sera pris dans l'espace de repas à table dans un moment de partage et de convivialité. Il sera composé de fruits de saison et d'eau. Cela permettra aux enfants de découvrir les fruits de saison et d'avoir un apport en vitamines naturelles. Il favorise et permet à certains enfants de goûter de nouveaux fruits par mimétisme en observant les autres enfants. Certains enfants levés et ayant déjeuné tôt, ce temps de collation proposé à 9h leur permet de ne pas avoir faim trop tôt dans la matinée et de manger autour de 11h30/12h.

Le repas des plus petits

Les repas sont proposés en fonction du rythme de l'enfant, en tenant compte des informations données par les parents et en respectant les horaires minimums d'intervalle requis entre chaque biberon. La prise des biberons se fait dans les bras d'un adulte, dans un endroit confortable et calme tout en cajolant le bébé.

Pour les mères allaitant, il leur est proposé d'amener leur lait sous condition que les règles de conservation soient respectées (un protocole pour le transport du lait sera pensé avec l'infirmière et un réfrigérateur sera installé dans la cuisine à cet effet).

Elles peuvent également, si leurs conditions de travail le permettent, venir allaiter leur enfant dans la journée, un espace est mis à leur disposition à l'accueil

Lorsque l'enfant commence à manger à la cuillère, il est installé dans un siège adapté et nourri en face à face avec l'adulte. La première cuillère de l'enfant est la main, celle-ci favorise la découverte des textures, le plaisir de devenir autonome et de se nourrir soi-même.

Le repas des plus grands L'enfant plus grand prend ses repas installé sur une chaise à table avec d'autres enfants lorsqu'il a acquis une motricité globale suffisante. En grandissant les enfants adoptent un rythme identique, leur permettant de partager les repas ensemble. Le repas devient alors l'occasion de vivre des expériences de socialisation : partager, imiter, attendre son tour, ne pas manger dans l'assiette du voisin, ne pas se lever de table. Les professionnels restent disponibles et à hauteur des enfants pendant tout le temps du repas, ils les accompagnent s'ils en ont besoin. Les adultes échangent avec chacun de façon individuelle ou en groupe. De cette façon, en plus de développer le langage, les enfants découvrent le plaisir de partager un repas tous ensemble. L'équipe respecte l'appétit de l'enfant dans la limite d'une portion adaptée à son âge. L'adulte n'oblige pas un enfant à manger contre sa volonté, mais l'encourage néanmoins à goûter.

L'équipe met un point d'honneur à préserver la convivialité autour des repas, ainsi les petits accidents à table (verre ou assiette renversés.) ne sont pas dramatisés et font partie de l'apprentissage de l'enfant.

Dans un premier temps, les parents continueront à apporter le repas et le goûter de leur enfant.

C- Le sommeil

Dormir est un besoin vital. Il est essentiel chez le jeune enfant car il est réparateur autant que constructeur.

L'équipe lui accorde une grande importance car il est indispensable au développement et au bien-être de l'enfant. Par conséquent ce temps est accompagné et réfléchi en équipe pour créer un climat rassurant et sécurisant, favorisant le lâcher prise nécessaire à l'endormissement.

Le repos des plus petits

Lors de l'adaptation l'équipe prend soin de recueillir les informations sur les habitudes d'endormissement de l'enfant, ce qui lui permet de créer une continuité entre la maison et la microcrèche. Les professionnels essaient dans un premier temps de se calquer au plus près des habitudes de l'enfant pour ne pas le perturber. Puis petit à petit, ils repèrent le rythme de l'enfant et observent les signes de fatigue afin de répondre au mieux à ses propres besoins. Le doudou a ici toute son importance, il rassure, une fois de plus, l'enfant et l'aide à s'apaiser pendant son sommeil. Une fois l'enfant installé à plat dos dans son lit, l'adulte accompagne l'enfant, qui en a besoin, à l'endormissement tout veillant à créer les conditions favorables au sommeil.

Des petit lits cocon seront mis en place avec des gigoteuses dans le dortoir ; ils seront attribués à un enfant et sera disposé toujours à la même place pour lui donner un repère sécurisant.

Le repos des plus grands

Après le repas où les enfants sont restés assis et concentrés, l'équipe leur laisse la possibilité de libérer leur énergie, pour favoriser un retour au calme et créer une posture propice au sommeil.

Par petit nombre, au fur et à mesure, les enfants sont invités à se déshabiller et à utiliser des panières individuelles pour y ranger leurs vêtements dans le dortoir. Une fois le passage aux toilettes effectué, un petit temps calme est proposé aux enfants afin de favoriser la détente et un meilleur endormissement. Les professionnels veillent à la baisse des sollicitations sonores (lumière, voix, sons).

Les enfants dorment dans des lits couchettes avec des draps polaires kangourou ; chacun enfant garde son lit tout au long de l'année pour plus de repère. Un adulte reste dans le dortoir tout au long du temps de sieste. L'équipe respecte le sommeil de chacun en ne les réveillant pas, et en pratiquant les levers échelonnés. L'enfant réveillé est alors invité à ne pas faire de bruit et se lever tout en respectant le sommeil de l'autre. L'équipe accompagne individuellement chacun lors de son réveil. Même si l'équipe s'attache à ne pas réveiller les enfants, elle peut être amenée à ouvrir la porte afin de permettre à l'enfant qui a beaucoup dormi de se réveiller doucement. Cela se fera toujours en accord avec la famille et en concertation avec l'équipe, dans le but de ne pas mettre en difficulté l'enfant et sa famille lors des couchers du soir.

En revanche, l'équipe ne réveillera pas les enfants qui dorment pour prendre le repas ou pour faire une activité.

Elle respecte le sommeil de chacun selon ses besoins

E- L'éveil et une approche à la nature environnante

Tout au long de la journée, la micro-crèche propose divers jeux et activités en fonction des capacités de l'enfant et de ce qui le préoccupe, en accès libre, planifié, organisé ou spontané.

Les activités ne sont jamais imposées à l'enfant. L'équipe respecte le choix de l'enfant qui préfère une activité individuelle. La journée est également ponctuée par des temps ritualisés (chansons, lectures, marionnettes...). Les apports de ces différents temps d'éveil sont multiples et variés. Ainsi, ce sont autant d'occasions pour l'enfant d'enrichir son vocabulaire, de s'ouvrir aux autres, de développer sa créativité, sa motricité fine, d'éprouver ses limites. Ils permettent également une meilleure appréhension de l'espace, du temps et des volumes, une découverte du schéma corporel, un ancrage dans la culture...

De la sorte, la micro-crèche offre à l'enfant :

- Jeux d'imitation : poupées, voitures, dinette, cache-cache, ferme, déguisement...

Ce type de jeu est essentiel car il lui permet d'assimiler la réalité et d'exprimer son imagination et sa créativité. Ils seront mis à disposition sur les temps d'accueil et de départ de l'enfant.

- Jeux sensori-moteurs et d'éveil : chants, musique, danse, mobile, hochets, parcours moteurs, porteur, tapis, tableau et tapis d'éveil.....

Ce sont des jeux d'expérience et d'exercice qui font appel à tous les sens.

- Jeux de règles : petits jeux de société (memory, dominos...) ...

Ce type de jeu permet de développer un raisonnement logique mais aussi la patience, la socialisation ou encore la mémoire.

- Jeux d'images, d'observation : imagier, loto, dominos, chants, puzzles, portique, mobile, livres, encastrements...

Il permet d'exercer la logique de l'enfant, la mémoire visuelle, la concentration.

- Jeux de manipulation : collage, coloriage, peinture, gommettes, tableau d'activité, découpage, déchirage, pâte à modeler, pâte à sel, encastrement...

Ce sont des jeux de motricité fine qui demande de la précision et de suivre des règles concrètes et simples. Ils stimulent les mouvements de préhension comme taper, saisir, serrer...

- Jeux de construction : puzzles, cubes, tableau d'activité, encastrement...

Ce type de jeu favorise notamment la coordination motrice, la patience, l'organisation.

Activités de sensibilisation à l'environnement et à la découverte de la faune et de la flore de la montagne. Dans une démarche écoresponsable, des activités seront proposées aux enfants pour les sensibiliser au respect et à la connaissance de la nature.

Des sorties ponctuelles peuvent être mises en place afin de favoriser la découverte, la curiosité et l'éveil des enfants à son environnement, la montagne, activités autour de la neige, de la forêt, des plantes et de la faune etc.

Une terrasse extérieure permet de faire des activités extérieures en toute sécurité.

De même, il peut être fait appel à des intervenants extérieurs dans la cadre de projets spécifiques (éveil musical, éveil au jardinage, projet snoezelen, etc.)

Des projets de sorties avec les familles seront réfléchis et mis en place pour les intégrer dans la vie de la structure et auprès de leur enfant dans un autre cadre.

La cohérence de l'équipe dans la mise en place des activités pédagogiques et l'accompagnement des professionnelles auprès des enfants de tout âge est primordial : il soutient, encourage, guide, et valorise l'enfant tout en posant des limites. Il garantit une sécurité physique et affective. Sa présence est rassurante et permet à l'enfant de développer ses compétences.

Conclusion

L'objectif de l'équipe est de faire de la micro-crèche un lieu de vie, ouvert non seulement à l'enfant mais aussi à sa famille. Ce projet d'établissement ne présente en aucun cas un aspect définitif et immuable, outil de base permettant l'adhésion de l'équipe, il restera ouvert à tous et sera source d'échanges et de discussions.

Il sera retravaillé avec l'ensemble de l'équipe dans un second temps après plusieurs mois de fonctionnement.